

Organisme enregistré sous le n°54 86 01174 86

auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine

- cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat -

ODPC n°2592

PROGRAMME DE FORMATION

PRISES EN CHARGE SPÉCIFIQUES en Gériatrie - Patient Alzheimer et Patient Parkinsonien

MAJ 18/04/2024

Objectifs :

- ❖ Identifier les besoins spécifiques pour adapter les soins lors de la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de la maladie de Parkinson
- ❖ Connaitre les différents modes de prise en charge
- ❖ Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques adaptées
- ❖ Être capable de répondre et adapter son intervention en fonction des situations rencontrées (agressivité, handicap)
- ❖ Adapter sa communication et sa posture
- ❖ Prendre conscience des risques de maltraitance dans l'accompagnement
- ❖ Réfléchir à l'accompagnement de l'entourage
- ❖ Assurer la surveillance des différentes thérapeutiques : rôle de chaque professionnel
- ❖ Comprendre et soigner les troubles et le handicap
- ❖ Organiser et réajuster la prise en charge
- ❖ Identifier des axes de progrès personnels et collectifs

Programme :

Séquence 1 : Prise en charge d'un patient atteint d'une pathologie chronique

- ❖ Différencier le « prendre en charge » du « prendre soin »
- ❖ Le concept Bio-Psycho-Social
- ❖ L'intérêt de l'éducation thérapeutique.
- ❖ La posture éducative dans la prise en charge : quelle optique et comment ?
- ❖ Améliorer la communication avec la personne présentant des troubles du comportement et/ou un handicap
- ❖ Rôle des émotions
- ❖ La relation d'aide
- ❖ Utiliser l'« écoute » pour effectuer dans les meilleures conditions les soins en adoptant des comportements, des attitudes et des paroles adaptés : verbale, non verbale, écoute active.
- ❖ Comprendre les enjeux familiaux face à la maladie
- ❖ Définir les conduites à tenir en équipe pluridisciplinaire pour améliorer la qualité de prise en charge.

Séquence 2 : Prises en charge spécifiques : Plan d'actions Patient Alzheimer

- ❖ Soins et surveillance des traitements et des troubles du sommeil.
- ❖ Connaître les conduites à tenir :
 - > Les conduites à tenir au quotidien
 - Aider et/ou mieux gérer la toilette, l'habillage, l'alimentation, le coucher,



l'incontinence, l'orientation dans le temps et l'espace, l'orientation dans la réalité, les relations avec les autres.

> Les conduites à tenir en cas d'urgence

Comprendre, prévenir et gérer les situations de crise.

La gestion des urgences : les fugues

- ❖ *Les recommandations de suivi.*
- ❖ *L'adaptation de la prise en charge en fonction des stades de la maladie*
- ❖ *L'adaptation de la prise en charge en fonction du lieu d'accueil*
- ❖ *La place et le rôle de la famille : séparation, abandon, inversion des rôles.*
- ❖ *Les difficultés des aidants : l'échelle de Zarit*
- ❖ *Étude de cas et mises en situation*

Séquence 3 : Prises en charge spécifiques : Plan d'actions Patient Parkinsonien

- ❖ *La prise en charge de la dépendance du patient parkinsonien*
- ❖ *Connaître les conduites à tenir :*
 - > Les conduites à tenir au quotidien*
Aider et/ou mieux gérer la toilette, l'habillage, l'alimentation, le coucher, l'incontinence, les relations avec les autres
 - > Les conduites à tenir en cas d'urgence*
La posture caractéristique du parkinsonien, les troubles de la marche et le risque de chutes.
- ❖ *Les activités ludiques, l'intérêt de la musique, du tai-chi.*
- ❖ *La notion de « thérapeute coach ».*
- ❖ *Les recommandations de suivi.*
- ❖ *L'adaptation de la prise en charge en fonction des stades de la maladie*
- ❖ *L'adaptation de la prise en charge en fonction du lieu d'accueil*
- ❖ *Les informations aux aidants : conseils, attitudes, points importants à identifier.*
- ❖ *Étude de cas et mises en situation*

Séquence 4 : Identifier des axes de progrès personnels et collectifs

Plans d'actions et rédaction d'un projet personnalisé.

Durée :

Prix : 500,00 €

Public : Personnels soignants de services gériatriques

Prérequis : Avoir fait les 2 jours "MALADIE D'ALZHEIMER ET MALADIE DE PARKINSON - Actualiser ses connaissances"

Moyens pédagogiques :

L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par le prestataire de formation (matériel de projection, supports pédagogiques, et documents pour les stagiaires...)

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :
Active et participative



- ❖ *Travaux de recherche et de construction de connaissances et d'outils en groupes partant de la fonction, des connaissances et l'expérience professionnelle des stagiaires*
- ❖ *Analyse de situations professionnelles*
- ❖ *Contextualisation-décontextualisation-recontextualisation (en lien avec des situations cliniques au sein de l'établissement)*
- ❖ *Auto évaluation, évaluation individuelle réflexive et collective*

Modalités de suivi :

En début de formation :

Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.

Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant

Validation : *Une attestation de fin de formation, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant*

Nos formateurs :

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.

Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr

